

CANADA EN 2025

Le présent document résume les axes prioritaires d'intervention pour le Canada, appuyés par les données probantes issues des indicateurs du rapport 2025 du Lancet Countdown.

FINANCER ET METTRE EN ŒUVRE LA STRATÉGIE NATIONALE D'ADAPTATION AFIN DE RENFORCER LA RÉSILIENCE DES SYSTÈMES DE SANTÉ DU CANADA

1

En s'appuyant sur la Stratégie nationale d'adaptation¹, le Canada doit accorder un financement durable au renforcement des capacités sanitaires des provinces et des territoires ainsi que des collectivités des Premières Nations, inuites et métisses^{2,3}. Pour offrir une réelle protection de la santé, les fonds doivent permettre d'intégrer la prise en compte des risques liés aux changements climatiques dans les plans de préparation, d'incorporer des mesures d'adaptation et d'atténuation fondées sur l'équité et de moderniser les infrastructures de santé⁴, en plus de prévoir des plans d'action fédéraux, provinciaux et territoriaux⁵ et des rapports transparents⁶.

En 2024, les habitants du Canada ont été exposés en moyenne à 10,7 jours de vagues de chaleur. Parmi ceux-ci, 6,5 jours (soit 60 %) n'auraient pas été attendus sans le changement climatique (**indicateur 1.1.1**). Ces groupes présentant les risques les plus élevés de déshydratation, de coups de chaleur et de maladies cardiorespiratoires, la demande de soins d'urgence et d'hospitalisation s'en trouve accrue. Parallèlement, 56% du territoire canadien a été touché par au moins un mois de sécheresse extrême par année. Cette tendance a augmenté la fréquence des feux de forêt et des cas d'exposition à la fumée. Entre 2020 et 2024, la concentration moyenne de PM_{2,5} pondérée selon la population et attribuable aux feux de forêt s'élevait à 0,70 µg/m³, soit une augmentation de 172 % par rapport à la période allant de 2003 à 2012 (**indicateur 1.2.1**). Durant la saison des incendies 2023, la fumée intense a forcé la fermeture temporaire de services d'urgence dans les Territoires du Nord-Ouest et perturbé les services de soins primaires en Colombie-Britannique⁷. Ces menaces croissantes révèlent les vulnérabilités partout au pays et mettent en évidence la nécessité d'investissements coordonnés, dans le cadre de la Stratégie nationale d'adaptation, pour renforcer la résilience des systèmes de santé et des effectifs de la santé du Canada.

L'adaptation du secteur de la santé demeure fragmentée et sous-financée, ce qui laisse les collectivités victimes d'inégalités structurelles – par exemple les collectivités rurales ou encore des Premières Nations, inuites et métisses⁸ – disproportionnellement exposées aux risques sanitaires liés au climat. En prenant appui sur la Stratégie nationale d'adaptation, le Canada doit financer de manière durable : a) l'évaluation des risques et des capacités d'adaptation pour toutes les autorités sanitaires régionales; b) les mesures de préparation, par exemple les centres de rafraîchissement et abris antifumée, la dotation en personnel en cas d'intensification des activités et la communication des risques pour la santé⁹; c) des mécanismes d'équité intégrés cogouvernés avec les partenaires des collectivités des Premières Nations, inuites et métisses.

Des mesures complémentaires, telles que la création d'un centre national de formation en santé planétaire et la finalisation des plans d'action fédéraux-provinciaux-territoriaux, assortis d'un mécanisme transparent de suivi des progrès, renforceraient la mise en œuvre de la Stratégie. Cette approche axée sur les capacités et sur l'équité protège la santé, réduit les inégalités et favorise la préparation face à l'accélération des impacts des changements climatiques.

INTÉGRER DES NORMES OBLIGATOIRES DE RÉSILIENCE CLIMATIQUE ET DE RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE CARBONE AU FONDS POUR LE LOGEMENT ABORDABLE

2

Le Fonds pour le logement abordable¹⁰ offre une occasion d'exiger que toutes les nouvelles constructions et rénovations financées par le gouvernement fédéral répondent à des normes de résilience climatique et de réduction des émissions de carbone. Afin de maximiser les bienfaits pour la santé, les projets financés doivent atteindre des seuils de protection thermique, de résistance de la ventilation à la fumée, de résilience face aux inondations et aux incendies, ainsi que d'efficacité énergétique (p. ex. grâce à des thermopompes électriques).^{11,12} En priorisant les ménages touchés par des inégalités et exposés à des risques climatiques, et en intégrant des solutions naturelles de refroidissement, on contribuerait à protéger les groupes vulnérables, à réduire le montant des factures d'énergie et à alléger la pression sur les systèmes de santé du Canada.¹³

Comme l'indique **l'indicateur 1.1.1**, les personnes âgées du Canada sont de plus en plus exposées à la chaleur extrême. Les logements mal isolés ou insuffisamment climatisés amplifient cette exposition, accroissant la vulnérabilité aux maladies et à la mortalité lors d'épisodes prolongés de chaleur. En 2023, la perte de couvert forestier au Canada a atteint 8,6 millions d'hectares, soit plus du triple de celle enregistrée en 2021 (**indicateur 3.4**). Cette diminution de l'ombrage naturel réduit la capacité des quartiers à se rafraîchir et augmente les risques de surchauffe des habitations. Ces problèmes sont en outre aggravés par le fait que l'activité des feux de forêt (**indicateur 1.2.1**) et l'infiltration de la fumée dégradent la qualité de l'air intérieur. Par ailleurs, les habitations côtières situées en zones basses sont de plus en plus exposées aux risques d'inondation, et l'on estime à environ 357 758 le nombre de personnes vivant moins d'un mètre au-dessus du niveau de la mer (**indicateur 2.2.4**). Ensemble, ces menaces mettent en évidence la vulnérabilité croissante du logement et de la santé ainsi que la nécessité d'instaurer des normes fédérales de conception résiliente face aux aléas du climat.

Le Canada peut atténuer ces risques par l'intermédiaire du Fonds pour le logement abordable en exigeant : a) une protection thermique à l'échelle du bâtiment (refroidissement passif, enveloppes à haute performance et thermopompes électriques); b) un système de ventilation avec filtre antifumée pour réduire l'infiltration de particules durant les feux de forêt; c) la résilience aux inondations (choix de l'emplacement, élévation et prévention des refoulements); d) des matériaux ignifuges et un espace défendable dans les zones à risque élevé.

L'intégration de normes d'électrification et d'efficacité énergétique élevée au sein du Fonds permettrait également de réduire les émissions, de diminuer la précarité énergétique et d'assurer que les investissements publics procurent des avantages durables pour la santé et l'économie. En orientant le financement fédéral du logement vers des constructions à l'épreuve du climat et à faibles émissions de carbone, le Canada protégerait la santé, améliorerait l'abordabilité et renforcerait sa préparation face à l'aggravation des risques liés aux changements climatiques.

RESSERRER LA RÉGLEMENTATION FÉDÉRALE EN MATIÈRE D'ÉMISSIONS DE MÉTHANE ET VEILLER À SON APPLICATION POUR PROTÉGER LA SANTÉ

Le renforcement et l'application rigoureuse des règlements fédéraux sur le méthane – en particulier dans le secteur pétrolier et gazier –, combinés à une électrification accélérée des secteurs d'utilisation finale, apporteraient rapidement des bénéfices pour le climat et la santé.

Bien que de courte durée, le méthane est un polluant climatique extrêmement puissant; son potentiel de réchauffement planétaire est plus de 80 fois supérieur à celui du CO₂ sur 20 ans.¹⁴ Comme le méthane contribue à la formation d'ozone troposphérique, la réduction de ses émissions peut promptement se traduire par des avantages pour le climat et la santé (diminution du nombre de cas de maladies respiratoires, notamment l'asthme, de mortalité prématurée, etc.).¹⁵ La réduction du méthane constitue l'une des occasions les plus rapides et les plus efficaces de faire progresser les engagements du Canada en matière de lutte contre les changements climatiques tout en améliorant la qualité de l'air. Le secteur pétrolier et gazier représente la plus grande source d'émissions de méthane au pays, ce qui témoigne de la nécessité d'une réglementation rigoureuse et d'une surveillance transparente.^{16,17}

La réglementation fédérale pourrait inclure les exigences suivantes : a) la détection et la réparation des fuites de méthane dans toutes les installations tous les trimestres, et l'inspection mensuelle des fuites accompagnée d'une réparation rapide pour les grands émetteurs¹⁸; b) la surveillance continue des puits impliquant la fracturation hydraulique et des infrastructures connexes¹⁹; c) une interdiction de la mise à l'évent et du torchage réguliers, et une obligation de captage du gaz ou d'électrification²⁰; d) la production de rapports publics normalisés, et des sanctions en cas de non-conformité; e) une vérification indépendante afin d'assurer la reddition de comptes.²¹

Des mesures complémentaires peuvent également limiter les fuites de méthane dans les secteurs d'utilisation finale. En 2022, 94,7 % de l'énergie utilisée dans le transport et 48 % de l'énergie résidentielle provenaient de combustibles fossiles, principalement du gaz naturel (43,9 %), ce qui met en évidence un fort potentiel d'électrification (**indicateurs 3.1.2 et 3.1.3**). L'expansion des technologies de chauffage propre, des véhicules électriques et des rénovations écoénergétiques permettrait de réduire les fuites de méthane et l'ozone troposphérique, de protéger la santé respiratoire et d'accélérer la transition vers un système énergétique à faibles émissions de carbone.

ACCÉLÉRER L'ACTION

L'intégration de la santé dans l'ensemble des politiques canadiennes sur les changements climatiques peut renforcer la préparation, stimuler l'adaptation et réduire les émissions. Le logement à l'épreuve des changements climatiques mettra les gens à l'abri de la chaleur, du froid, de la fumée et des coûts élevés, tandis que les règlements plus stricts sur le méthane réduiront la formation d'ozone et amélioreront la santé respiratoire. Ensemble, ces interventions prioritaires peuvent procurer des bienfaits immédiats pour la santé, réduire les inégalités et permettre de bâtir un avenir équitable et résilient face aux changements climatiques.

Références

1. <https://www.canada.ca/fr/services/environnement/meteo/changementsclimatiques/plan-climatique/strategie-nationale-adaptation/strategie-complete.html>
2. <https://journals.sagepub.com/doi/10.1177/11786302241298789>
3. <https://bmcpublikealth.biomedcentral.com/articles/10.1186/1471-2458-12-452>
4. <https://bmcpublikealth.biomedcentral.com/articles/10.1186/s12889-024-19459-w>

5. <https://www.canada.ca/fr/services/environnement/meteo/changementsclimatiques/planclimatique/strategie-nationale-adaptation/plan-action.html>
6. https://www.oag-bvg.gc.ca/internet/Francais/parl_cesd_202506_01_f_44647.html
7. https://www.gov.nt.ca/ecc/sites/ecc/files/resources/1_nwt_wildfire_response_review_report_and_appendices_final_compressed-9k.pdf
8. <https://changingclimate.ca/indigenous-resilience/fr/chapter/section-6-0/>
9. <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/organisation/publications/rapports-etat-sante-publique-canada-administrateur-chef-sante-publique/etat-sante-publique-canada-2022.html>
10. <https://www.cmhc-schl.gc.ca/professionnels/financement-de-projets-et-financement-hypothecaire/programmes-de-financement/toutes-les-opportunités-de-financement/fonds-pour-le-logement-abordable>
11. <https://pmc.ncbi.nlm.nih.gov/articles/PMC8378816/>
12. <https://pmc.ncbi.nlm.nih.gov/articles/PMC155901/>
13. [https://www.thelancet.com/journals/lanpub/article/PIIS2468-2667\(25\)00141-0/fulltext](https://www.thelancet.com/journals/lanpub/article/PIIS2468-2667(25)00141-0/fulltext)
14. <https://www.ipcc.ch/report/ar6/wg1/>
15. <https://pmc.ncbi.nlm.nih.gov/articles/PMC10631284/>
16. <https://www.canada.ca/fr/services/environnement/meteo/changementsclimatiques/plan-climatique/reduire-emissions-methane/plus-vite-plus-loin-strategie.html>
17. <https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/registre-environnemental-loi-canadienne-protection/examen-reglement-methane-secteur-petrole-gaz-amont.html>
18. <https://iopscience.iop.org/article/10.1088/1748-9326/ab6ae1>
19. <https://www.iea.org/reports/global-methane-tracker-2024>
20. <https://www.mdpi.com/2073-4433/13/3/385>
21. <https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S2590332223001951>

Contributeurices et contributeurs

Le concept du présent document a été élaboré conjointement par le Lancet Countdown, l'Association médicale canadienne, l'Association des infirmières et infirmiers du Canada et l'Association canadienne de santé publique.

Le document a été rédigé par Laura Myers, M.A. (Association médicale canadienne), Kim Perrotta, M. Sc. S. (Association canadienne de santé publique), et Émilie Tremblay, inf. aut., candidate au doctorat (Association des infirmières et infirmiers du Canada). Robb Barnes, M.A., Sehjal Bhargava, M.D., CCMF, Ian Culbert (Association canadienne de santé publique), Danille Diaz, M.D., CCMF, Sarah Lowden, M. Gest. (Association médicale canadienne), et Amanda Mongeon, B. Sc. Env., M. Éd., Ph. D., ont effectué l'évaluation critique du document et apporté leurs commentaires. La révision au nom du Lancet Countdown a été réalisée par Mahnoor Saeed et Elise Digga, M.S.P.



Pour obtenir davantage d'informations récentes sur la santé et le changement climatique, vous pouvez consulter les fiches pays en scannant le code QR.

Romanello M, Walawender M, Hsu SC et coll. The 2025 report of the Lancet Countdown on health and climate change: Climate change action offers a lifeline. The Lancet, 2025; publié en ligne en octobre 2025. [https://doi.org/10.1016/S0140-6736\(25\)01919-1](https://doi.org/10.1016/S0140-6736(25)01919-1).

@lancetcountdown | www.lancetcountdown.org | info@lancetcountdown.org